

# Commune de Oye-et-Pallet

## Avis d'enquête publique sur le projet d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme de Oye-et-Pallet

Par arrêté du 17/06/2025, le maire de OYE-ET-PALLET a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU),

Mme GUYOTON Yolande a été désignée par le tribunal administratif comme commissaire-enquêtrice.

L'enquête se déroulera à la mairie pendant 32 jours, du **07/07/2025 au 08/08/2025** aux jours et heures d'ouverture suivants :

Lundi 13h30-18h30, mardi 13h30-17h30, jeudi 8h30-12h30 et 13h30-17h30, vendredi 8h00-12h00  
où le dossier sera consultable en format papier et sur un poste informatique.

Il sera également consultable via le lien :

[https://drive.google.com/drive/folders/1daL15ok8llqzN22PXTDCbH\\_ggc\\_J8pXV?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/drive/folders/1daL15ok8llqzN22PXTDCbH_ggc_J8pXV?usp=drive_link), sur le site internet intercommunal de la Communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, <https://cclmhd.fr>, **volet les communes : OYE-ET-PALLET, rubrique URBANISME** et via un lien sur l'application **ILLIWAP** Oye-et-Pallet (service PLU).

La commissaire-enquêtrice recevra en mairie de Oye-et-Pallet.

- Le lundi 07/07/2025 de 16h30 à 18h30.
- Le vendredi 18/07/2025 de 14h00 à 16h00
- Le samedi 26/07/2025 de 10h00 à 12h00
- Le mardi 05/08/2025 de 17h00 à 20h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'arrêt du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit à l'attention de Mme GUYOTON Yolande, commissaire-enquêtrice, à l'adresse suivante : Mairie de Oye-et-Pallet 21 rue des Ecoles 25160 OYE-ET-PALLET ou communiquées par voie électronique à l'adresse mail dédiée : [ep-plu@oyeetpallet.fr](mailto:ep-plu@oyeetpallet.fr)

Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, le Plan Local d'Urbanisme pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du conseil municipal.

L'évaluation environnementale dont a fait l'objet le plan local d'urbanisme a été transmise à l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement. L'absence d'avis de MRAe est jointe au dossier d'enquête publique mis à disposition en mairie de Oye-et-Pallet.

Toute personne pourra prendre connaissance des informations relatives à l'enquête ou obtenir à sa demande et à ses frais, dans un délai raisonnable, auprès de la commune de Oye-et-Pallet, communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêtrice à la mairie de Oye-et-Pallet et sur le site internet <https://cclmhd.fr>, **volet les communes : Oye-et-pallet, rubrique Urbanisme**, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Fait à Oye-et-Pallet, le 17 juin 2025.

Le Maire,

**Michel FAIVRE**  
Maire de OYE-ET-PALLET

